



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'AVEYRON

PREFECTURE

Direction de la Coordination
des Actions et des Moyens de l'Etat

Arrêté n° 12-2016-09-23,005 du23.SEP..2016.....

OBJET : Arrêté préfectoral complémentaire portant levée d'une mise en demeure
Carrière « Roc d'Aupio » commune de DRUELLE

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le titre 1^{er} du livre V de la partie législative du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- VU le titre 1^{er} du livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2005-327-6 du 23 novembre 2005 autorisant la SARL MAZARS TRAVAUX PUBLICS dont le siège social est situé 6 La Souque 12450 LUC LA PRIMAUBE, à exploiter une carrière à ciel ouvert d'orthogneiss au lieu dit Roc d'Aupio sur le territoire de la commune de DRUELLE ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2012-196-0009 du 12 juillet 2012 mettant la SARL MAZARS TRAVAUX PUBLICS en demeure de régulariser la situation administrative de la carrière susvisée ;
- VU le rapport de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en date du 20 juillet 2016 ;

CONSIDÉRANT que les documents remis par l'exploitant permettent de répondre aux exigences de l'arrêté préfectoral de mise en demeure susvisé ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} : la mise en demeure notifiée à la SARL MAZARS TRAVAUX PUBLICS par arrêté préfectoral n° 2012-196-0009 du 12 juillet 2012 est levée.

Article 2 : la secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera transmise à la SARL MAZARS TRAVAUX PUBLICS, au maire de DRUELLE.

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale


Dominique CONSILLE

